



# LE VALROMEY

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2021 // n°23

# Carnet d'unité de paysage

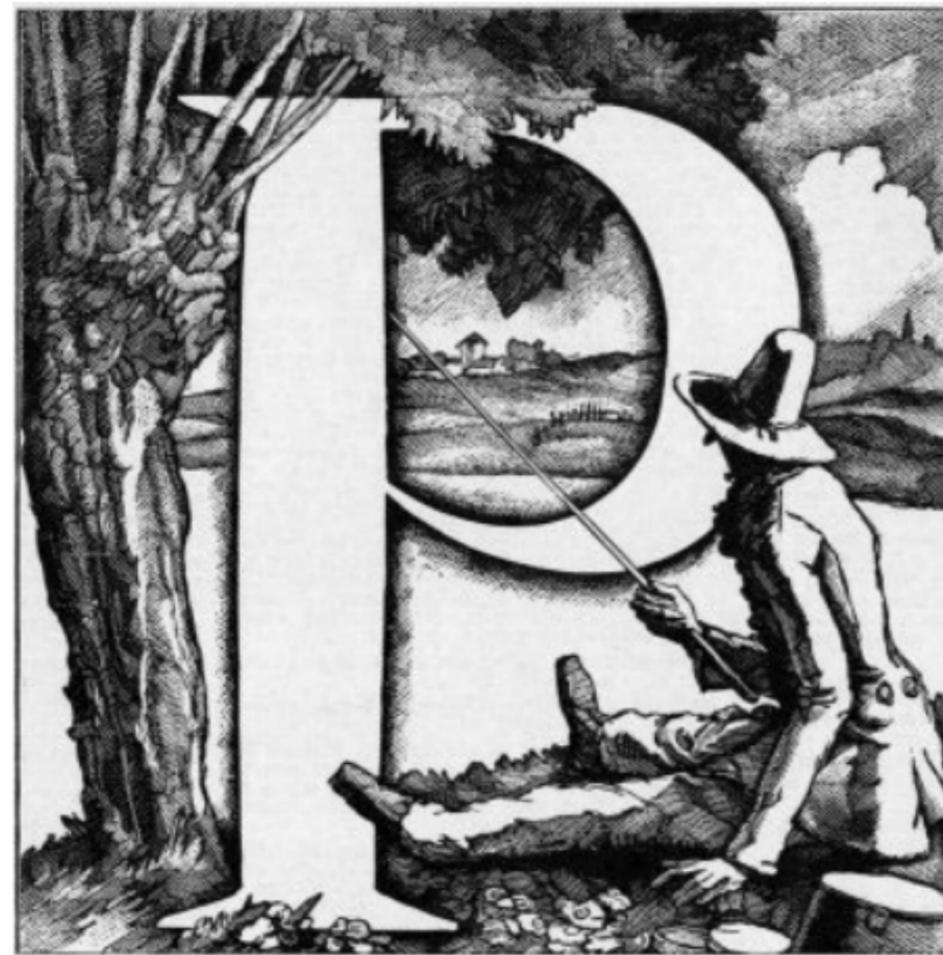
Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage* de l'Atlas des PAYSages de l'Ain. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux douze unités composant le Pays Massif du Bugey.

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage des vals du Haut-Bugey. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



LE VALROMEY

Légende couverture : point de vue sur Lochieu depuis les pentes du Banc des Dames



## Unité du Valromey

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

*(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)*

Directeur de publication : Baptiste MEYRONNEINC, directeur du CAUE de l'Ain

Atlas des paysages 2021

# Sommaire

## CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

## AGIR

- D'hier à aujourd'hui ... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



*Croquis des pentes agricoles et versants boisés - Lochieu*

# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - Délimitation

### L'unité du Valromey est bordée de 4 unités

- Au nord, les plans du Retord offrent des paysages de plateaux montagneux alternant combes ouvertes et crêts densément boisés. Le Séran, principal cours d'eau du Valromey, y prend sa source avant de s'enfoncer dans les profondeurs du socle karstique de cette même unité paysagère.
- A l'ouest, la transition avec l'unité paysagère du Plateau d'Hauteville est plus nettement marquée par une rupture géographique franche qui s'esquisse par une dorsale montagneuse orientée Nord-Sud. Celle-ci culmine jusqu'à plus de 1200m d'altitude (*Planachat*). Elle se franchit par des routes sinueuses serpentant à travers un épais couvert forestier. Un ensemble de cols dessine des points de bascule entre ces deux unités paysagères.
- A l'est, la configuration est similaire. Une ligne de crête montagneuse marque la délimitation de l'unité paysagère. Le versant pareillement boisé est néanmoins plus vigoureusement incisé par des ruisseaux torrentiels. En outre, le Grand Colombier s'impose du haut de ses 1534m d'altitude. Alors, la forêt s'efface au profit des alpages ouverts desquels de somptueux panoramas sur le grand paysage s'offrent à la vue.
- Au sud, la transition avec le Bassin de Belley, s'opère par un ressaut topographique de près de 200m, duquel le Séran s'échappe en une remarquable cascade (Cerveyrieu). Ce promontoire offre de belles vues panoramiques dont profitent quelques maisons fortes (Machuraz) et autres hameaux.

### Comment délimiter les unités de paysage ?

La position et la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrasté. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.



# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - Carte de situation



### Les communes ...

Artemare // Belmont-Luthézieu //  
Béon // Brénaz // Champagne-en-  
Valromey // Chavornay // Haut-  
Valromey // Lochieu // Lompnieu //  
Ruffieu // Sutrieu // Talissieu // Vieu  
d'Izenave // Virieu-le-Petit

### Les rivières ...

Le Séran // L'Arvière

### Quelques points hauts ...

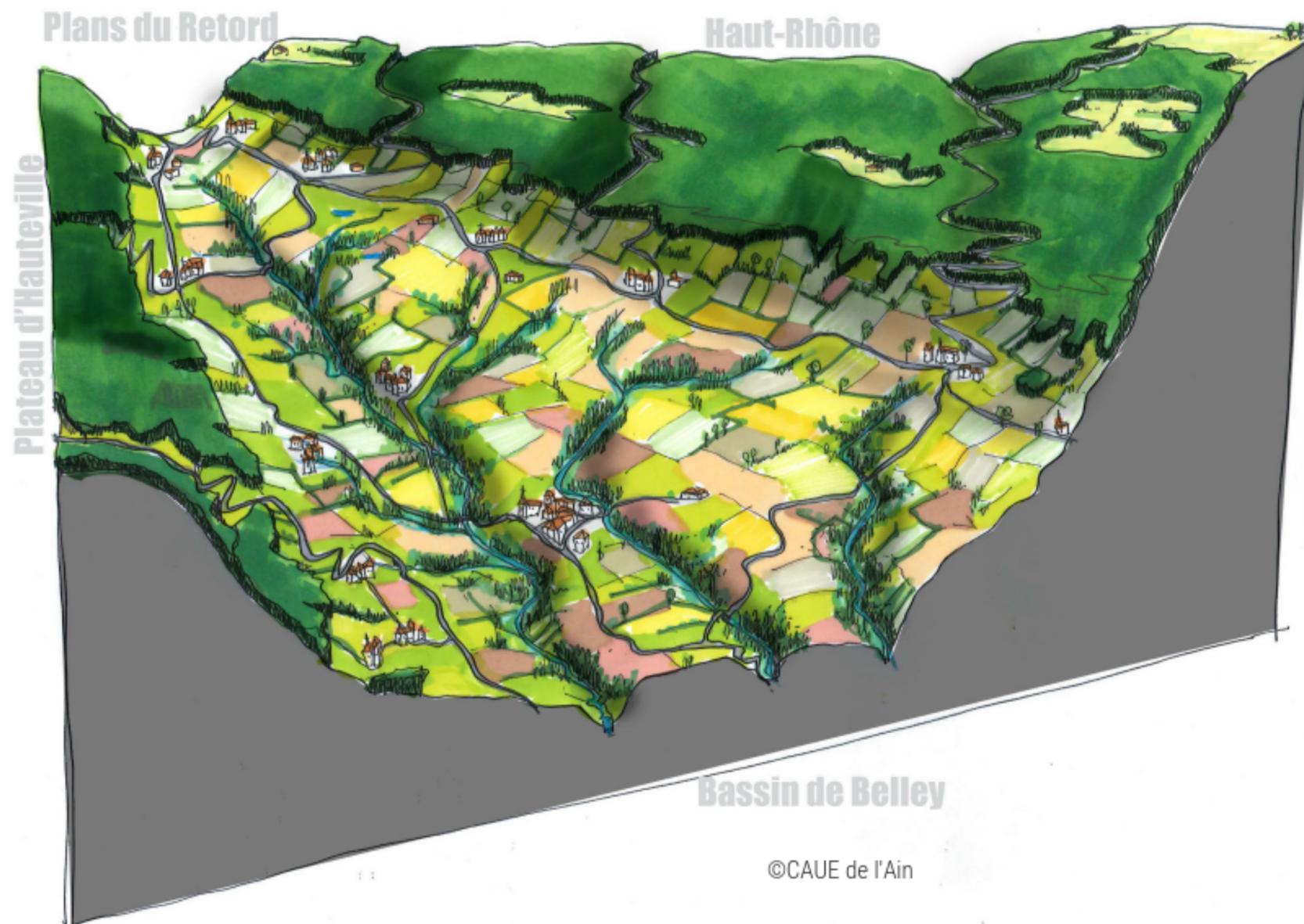
Grand Colombier (1534m)  
Col de la Clys (1156m)  
Combe Hugon (1123m)

### Les lieux remarquables ...

Petit canyon des Tines // Le Pain de  
Sucre // Le Gouffre du Diable //  
Cascade de Cerveyrieu //  
Observatoire de la Lèbe

# CONNAITRE

## Description d'ensemble



©CAUE de l'Ain

## Le Valromey

Le Valromey représente une entité géographique clairement délimitée par des ruptures topographiques franches. Aux horizons montagneux omniprésents se substitue un paysage de plateaux agricoles qui regagnent les pieds de versants. Une double identité forestière et agraire empreinte ainsi agréablement le paysage. Les versants les plus abruptes sont recouverts d'un épais manteau boisé (hêtraie-sapinière) tandis que les plateaux laissent la place à une activité de polyculture élevage s'esquissant par une dominante de prairies permanentes au maillage bocager préservé. La trame arborée crée des lignes de force structurantes du paysage tandis que les quelques cultures fourragères, caractérisées de variations saisonnières marquées, offrent une rythmique intéressante. En outre, l'eau est un protagoniste de la construction et du façonnage des paysages du Valromey. En effet, la trame hydrographique s'explicite en un dense chevelu s'enfonçant profondément dans les entrailles karstiques du socle géologique. Les cours d'eau se frayent ainsi un passage parfois tortueux à travers la roche dans laquelle ils dessinent des gorges, gouffres et autres cascades. Autant de curiosités naturelles convoitées. Au profit des replats topographiques, un ensemble de villages et hameaux prend place. Un bâti traditionnel modelé par les besoins de l'activité agricole conserve aujourd'hui encore toutes ses qualités vernaculaires au même titre que l'évolution du tissu urbain est maîtrisée participant ainsi à l'équilibre et la qualité du paysage

# CONNAITRE

## Les caractères de l'unité

La caractéristique agreste du territoire se traduit par la présence de petits noyaux bâtis : des villages et hameaux au bâti traditionnel façonné par les besoins de l'activité agricole. L'implantation du bâti s'est faite au profit de replats topographiques et de la disponibilité en eau. On retrouve généralement une implantation des noyaux bâtis en pied de versant. L'évolution du tissu urbain est plus marquée au sein des plus grandes centralités telles que Champagne en Valromey où l'on constate un développement pavillonnaire en extension du bourg historique. En revanche les petits villages plus reculés ont connu un développement plus restreint. Les silhouettes des villages ont en effet conservé leur authenticité qu'il convient de ne pas dénaturer. On notera cependant le changement de destination de certaines fermes en habitation alors que de nouvelles formes de bâtis agricoles (plus adaptés aux pratiques contemporaines) ont vu le jour en périphérie du bourg. La préservation de noyaux urbains circonscrits est essentielle pour le maintien de la qualité des paysages.

Le réseau viaire est conditionné par la topographie complexe de cette entité géographique. Ainsi les voies de communication principales se sont développées en flanc de versant, au profit des replats topographiques tandis que de longues routes en épingles gravissent les pentes des versants. Elles offrent un axe de lecture privilégié du plateau que l'on perçoit généralement dans son entièreté. Loin d'être monotones, elles sont rythmées par le modelé complexe du plateau. Une sinuosité est ainsi offerte et ponctuée par une trame arborée qui ombrage agréablement la déambulation. Un ensemble de fenêtres paysagères permet cependant d'apprécier le grand paysage : son horizon montagneux dominé par le Grand Colombier, les versants boisés ainsi que les vastes avant-plans agricoles desquels se détache ponctuellement la silhouette d'un village. A l'inverse, le passage des talwegs permet d'apprécier une ambiance plus intimiste et fraîche, ombragée par une dense ripisylve et le mouvement haletant des ruisseaux.

### LÉGENDE

Les ressources naturelles et agricoles.

Le réseau hydrographique.

L'urbain, les franges urbaines, les extensions et le réseau viaire.

L'épais manteau forestier se voit parfois interrompu de clairières pastorales. L'activité d'élevage est en effet bien développée et concoure au maintien de paysages ouverts. Toutefois une diminution de la pression de pâturage s'explique par des phénomènes d'enrichissement progressif de certaines combes et pieds de versants abruptes. La présence d'une ferme est fréquente au sein de ces combes prairiales. Elle revêt généralement des caractéristiques architecturales vernaculaires.

Les versants montagneux sont densément boisés. L'activité forestière est en effet particulièrement développée dans le Haut-Bugey. Il s'agit essentiellement de hêtraie-sapinière.

Si la forêt participe incontestablement à l'identité paysagère locale, elle est néanmoins sujette à des évolutions prégnantes et sa pérennité est menacée. Effectivement, les effets du changement climatique, caractérisés par des périodes de stress hydriques répétées, concourent à d'importantes modifications des conditions pédoclimatiques initiales fragilisant dès

lors les arbres. La capacité d'adaptation de ces derniers est limitée et par conséquent leur sensibilité aux attaques de pathogènes s'accroît. Aussi les attaques de scholytes se multiplient créant des dépérissements particulièrement visibles, au même titre que les coupes forestières qui en découle. Cette évolution est inéluctable. Son accompagnement est essentiel tout comme le maintien de paysages forestiers qui possèdent une multifonctionnalité indispensable. L'adaptation des choix de gestion forestière constitue un pilier dans le maintien de la qualité des paysages futurs.

Les sommets du massif du Colombier sont progressivement dépourvus d'arbres et accueillent des alpages fleuris desquels de remarquables panoramas sont offerts. La richesse de ces milieux, dont les services écosystémiques rendus sont pluriels, nécessite une attention particulière des gestionnaires. La gestion de la fréquentation représente à ce titre une préoccupation essentielle.

La caractéristique agreste du territoire est dominante. En effet, elle s'explique par une activité de polyculture-élevage. L'élevage bovin prédomine. Des prairies de fauche et de pâture sont ainsi présentes sur les plateaux et rythmées par un maillage bocager dense. En outre, quelques parcelles cultivées (céréales et fourrage) complémentaires à l'activité d'élevage se distinguent. Le bocage est relativement bien préservé. Aussi il n'est pas rare d'observer de vieux arbres conduits en têtard, souvent des frênes. Ces derniers sont cependant fragilisés, notamment à cause de la chalarose - maladie cryptogamique - qui occasionne des dépérissements visibles.

Le maintien d'une exploitation agricole qualitative est garant de la qualité des paysages du Valromey dont le caractère rural est indéniable. La rythmique paysagère offerte par la richesse et la diversité de cette mosaïque agricole est à préserver. Au même titre que la trame bocagère revêt un intérêt agronomique et environnemental tout particulier dans un territoire comme celui-ci où les pentes sont généralement importantes.

Le réseau hydrographique est particulièrement dense. Le Sérant et l'Arvière en sont les principaux protagonistes. L'eau a de toute part érodé le socle karstique et s'offre en figures les plus pittoresques les unes que les autres : cascades, gouffres, gorges et torrents. Les sources du Groin ou encore la cascade du Pain de Sucre en sont des exemples des plus révélateurs. Au profit des pentes les plus escarpées et inaccessibles que les ruisseaux dessinent, une ripisylve parfois dense se développe en de fraîches vallées ombragées. Ces milieux humides constituent une richesse environnementale indéniable toutefois fragilisée par la surfréquentation ponctuelle mais également les pollutions anthropiques tout comme les effets du changement climatique.

# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Le Valromey, un plateau de moyenne montagne caractérisé par une mosaïque agricole dominante circonscrite par un horizon montagneux boisé.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Une activité de polyculture élevage qui empreinte le paysage d'une trame bocagère dense et qualitative.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Un maillage de petits villages lovés en pied de versant desquels s'offre à la vue un agréable panorama sur le Valromey.  
*Village d'Hotonnes*



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Un socle aux propriétés karstiques et un chevelu hydrographique dense qui offrent des curiosités naturelles appréciées.

*Cascade du Pain de Sucre*



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - En altitude les paysages agraires revêtissent un autre visage : les alpages pelés soulignent la courbe du relief et marquent un contraste avec les versants boisés.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Les versants forestiers offrent des paysages fermés plus intimistes et frais. Ressource en bois, les forêts représentent également une aménité paysagère indéniable tout comme un réservoir de biodiversité essentiel.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Pylônes, géants d'acier : les infrastructures de transport de l'énergie dévalent les pentes boisées et marquent une coupure sensible dans le paysage.



# Évolution du tissu urbain

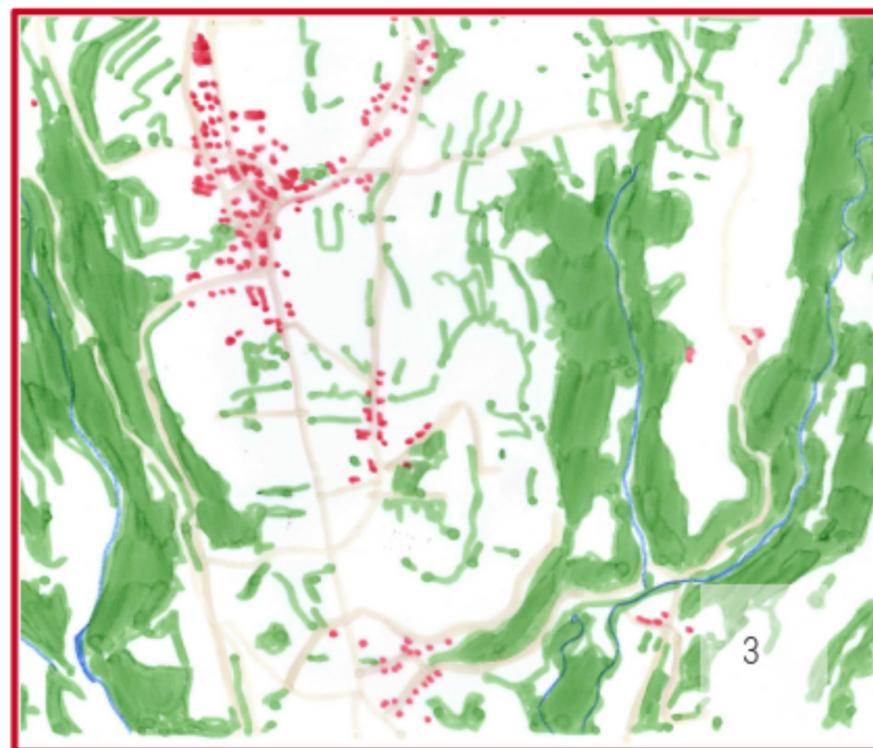
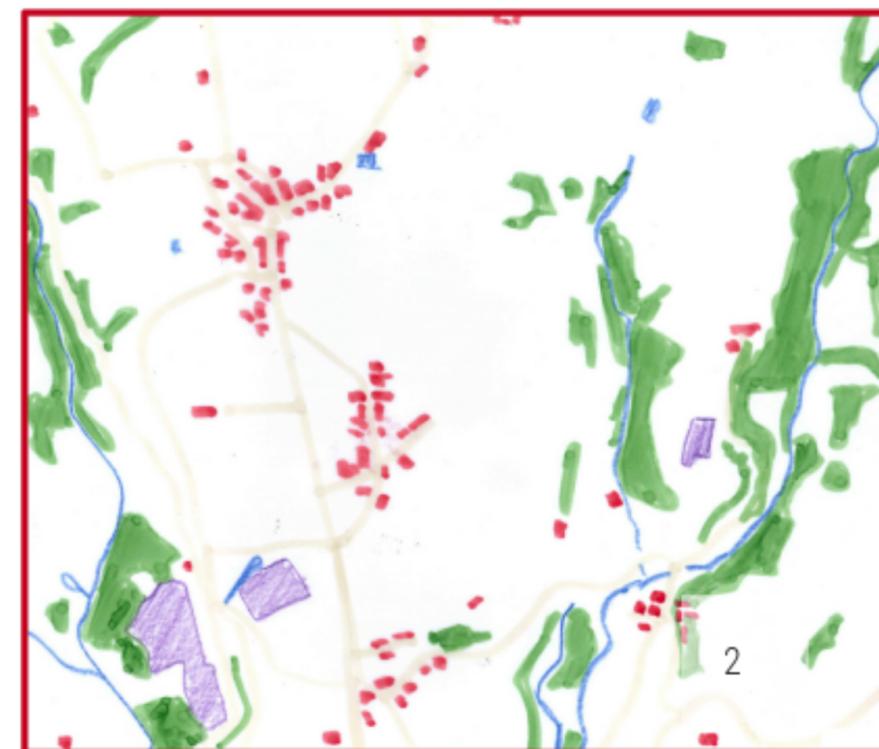
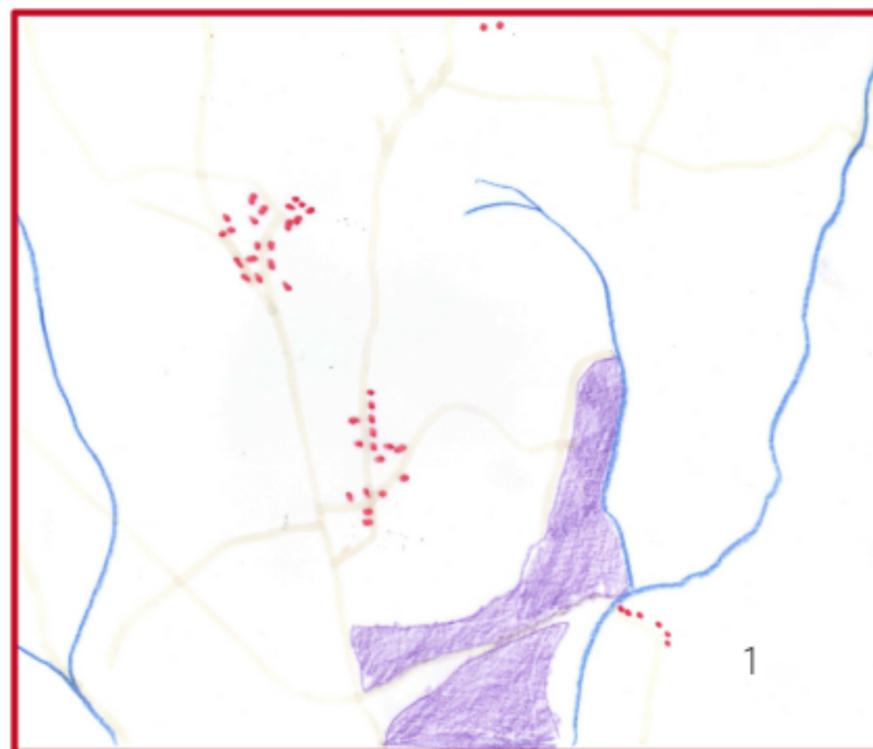
1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail2015)
4. Projection 2050

## Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)
-  Surface de forêt
-  Les rivières

Ci-contre analyse spatio-temporelle de **Champagne-en-Valromey**:

Le Valromey a conservé à travers l'histoire sa caractéristique rurale lisible dans son activité de polyculture-élevage et son habitat groupé en petits hameaux et villages. Champagne-en-Valromey constitue la polarité principale de ce maillage urbain. Son habitat est dense et groupé et s'est construit autour de deux axes que sont la Rue de la Pièce et la Grande Rue. Un environnement agricole de qualité est présent, composé de cultures ouvertes, vergers et bocages. Des extensions pavillonnaires ont néanmoins vu le jour au détriment de l'espace agricole qui s'est simplifié. En effet, le remembrement parcellaire a notamment conduit à une altération des haies bocagères. En outre les ripisylves ainsi que certains secteurs de pieds de versant se sont vus progressivement refermés par un reboisement spontané.



## AGIR

### D'hier à aujourd'hui ... et demain ?

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

# Quand les élus prennent le parti du paysage dans les projets



Nous proposons des ateliers aux élus pour travailler sur l'application de l'Objectif de Qualité Paysagère. Contactez-nous si vous souhaitez mettre en place ce projet sur votre territoire.

**Un objectif de qualité de paysage** désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

## AGIR

Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage

- à venir -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain  
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des Paysage de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de  
l'environnement de l'Ain

34, rue Général Delestraint  
01000, Bourg-en-Bresse

[www.caue01.org](http://www.caue01.org)

[www.atlasdespaysagesdelain.com](http://www.atlasdespaysagesdelain.com)